

## Réunion Auto -Entrepreneurs :

Comment réaliser son projet avec simplicité ?

Dates des réunions au Pôle CCID de Sarlat de 9 h à 11 h

mercredi 12 février  
mercredi 12 mars  
mercredi 16 avril  
mercredi 14 mai  
mercredi 11 juin  
mercredi 3 septembre  
mercredi 1 octobre  
mercredi 12 novembre  
mercredi 10 décembre

### **Présentation :**

Un conseiller vous présentera le régime simplifié de l'auto-entreprise :

- définition
- conditions
- incompatibilités
- obligations
- informations sociales et fiscales
- les aides
- les informations sur l'inscription
- Des frais de participation vous seront demandés de 45 € TTC payables par chèque à l'ordre de la CCI Dordogne.

*Seul le règlement validera votre participation à la réunion. Il sera à remettre à l'intervenant, au début de l'atelier. Aucun remboursement ne sera effectué.*

Suite à votre participation, si vous souhaitez réaliser votre déclaration auprès du CFE-CCI, aucun autre frais CCI ne vous sera demandé sur présentation du justificatif.

### **Inscrivez-vous par tél ou e-mail :**

- Pôle de Sarlat : 05.53.31.73.73 – [sarlat@dordogne.cci.fr](mailto:sarlat@dordogne.cci.fr)  
Maison de l'emploi  
Place Marc Busson 24200 SARLAT